

Optimiser la performance et la consommation énergétique des centres de données avec l'UGAP.

Titulaires du marché « Prestations relatives aux centres de données », Atos et APL Data Center aident les clients de l'UGAP à répondre aux besoins d'évolution de leurs centres de données, en s'inscrivant dans une démarche volontaire de réduction de l'impact environnemental du numérique.

Dans un monde où la sobriété énergétique est au cœur de tous les débats, les centres de données sont pointés du doigt : ils représentent environ 8% de la consommation énergétique française. Or, la symbiose entre monde numérique et réel implique une triple responsabilité : la continuité de service, la sécurité et le respect de l'environnement. Tous les maillons de la chaîne sont concernés, à commencer par les infrastructures, à l'heure où la multiplication des usages (Cloud, big data, IoT, ...) accroissent significativement l'impact du numérique sur l'environnement. Conscients de ces enjeux, les DSI et les exploitants de centres de données cherchent à maîtriser l'intégralité de la « cascade énergétique », à renforcer la fiabilité et à garantir la continuité de service, en dépit des menaces et des risques.

Véritable levier de mise en œuvre des politiques publiques, l'Union des Groupements d'Achat Public (UGAP), seule centrale d'achat publique généraliste en France, offre à ses bénéficiaires un catalogue complet de prestations relatives aux centres de données. Le groupement accompagne les ministères, les établissements publics de l'Etat, les établissements de santé, les collectivités territoriales, les caisses et les entreprises dans leur transformation digitale, avec une démarche complète d'optimisation de la performance technique et de la consommation énergétique des centres de données. Il s'appuie pour cela sur les 35 unités d'œuvre du nouveau marché.



Le groupement Atos-APL à la hauteur des enjeux de l'achat public

Titulaires de ce nouveau marché, Atos, leader international de la transformation digitale et APL, expert en data centers et en conseil en hébergement IT, apportent, par l'association de leur savoir-faire en matière de système d'information et d'infrastructure, une forte valeur ajoutée.

Atos gère aujourd'hui plus de 13 000 m² de centres de données en France, et est l'un des premiers hébergeurs français et fournisseur de prestations de services.

Atos occupe une place de choix pour auditer, étudier ou accompagner la transformation des infrastructures informatiques. APL intervient sur tout le cycle de vie des centres de données et a expertisé, réalisé, réhabilité, maintenu plus de 3 000 sites informatiques et télécoms de toutes tailles et de différents niveaux de criticité. APL contribue, grâce à son implication dans cet écosystème, aux meilleures pratiques en matière d'efficience

énergétique et de continuité de service.

Acteurs majeurs du secteur public et très engagés dans la réduction de l'empreinte carbone, Atos et APL délivrent des prestations d'audit, d'études et d'accompagnement pour aider les bénéficiaires de l'UGAP à atteindre trois objectifs essentiels :

- la sobriété numérique,
- la performance, la fiabilité et la sécurité des infrastructures,
- la maîtrise des risques.



Des expertises à l'état de l'art



Un cadre simple de fonctionnement

Ce marché est un marché à bon de commande, sans remise en concurrence et avec engagement de réactivité des titulaires.

Les prestations sont réalisées sur tout le territoire, selon un catalogue de 35 unités d'œuvre forfaitaires, et prenant en compte la surface des centres de données et la complexité de l'étude (simple, moyenne, complexe).

Atos et APL vous guident dans la qualification de vos besoins, le ciblage des prestations et la définition des livrables et des échéances. L'offre technique et financière est validée conjointement, puis l'UGAP établit un devis. Dès le démarrage de la prestation, nous aurons à cœur de vous proposer un suivi personnalisé avec un chef de projet expérimenté.



Un vivier d'expertises

Atos et APL disposent d'un vivier de compétences technologiques, métier et fonctionnelles permettant d'accompagner l'UGAP sur l'ensemble du périmètre, dans tout type de configuration, partout sur le territoire et dans tous les domaines du service public, notamment ceux devant gérer des projets structurants de mutualisation (GHT, métropoles, Régions,...). Nos experts utilisent une méthodologie privilégiant l'écoute et le recueil de données factuelles sur le terrain (ateliers d'expression des besoins). Cette démarche apporte une vision exhaustive, concrète et partagée pour permettre de prendre les bonnes décisions. Nos experts interviennent à chaque étape du cycle de vie du centre de donnée à travers les UO du marché :

- audits fondamentaux
- audits de performance énergétique
- AMOA et inventaires
- gestion de projets



Réduire l'impact environnemental

Une économie numérique durable doit reposer sur des infrastructures performantes, fiables et respectueuses de l'environnement. Les audits permettent d'évaluer rapidement le comportement des infrastructures et de tous ses composants pour envisager les solutions d'optimisation à court, moyen et long terme.

Par exemple :

- audit de performance énergétique.
- bilan des émissions CO2.
- étude de faisabilité free-cooling ou géo-cooling.
- audit Green IT.

35 unités d'œuvre



Audits fondamentaux

- audit capacitaire
- audit de fiabilité
- audit capacitaire et de fiabilité
- prestation de simulation numérique
- audit de comptabilité électromagnétique (CEM)
- audit des documents d'exploitation
- audit de continuité de services et risques opérationnels



Audits de performance énergétique

- audit énergétique du PUE, CUE, WUE, ou ERE
- bilan énergétique N+1
- centre de données Green IT
- audit énergétique ITEE (ou équivalent)
- audit énergétique ACE (ou équivalent)
- audit de performance énergétique
- bilan des émissions de gaz à effet de serre



Prestations d'accompagnement

- accompagnement à la mise en place d'une démarche d'amélioration énergétique
- accompagnement MOA/gestion de projets d'urbanisation de centre de données
- accompagnement MOA à la création d'une salle neuve
- accompagnement MOA à l'urbanisation des baies
- accompagnement MOA à la rationalisation et mutualisation de centre de données
- accompagnement MOA à la mise en place d'indicateurs de performance de centre de données
- accompagnement à la mise en oeuvre d'une relocalisation d'un centre de données
- accompagnement à la certification et à la labellisation
- accompagnement à la rédaction d'une expression de besoin
- assistance à la rédaction des procédures et/ ou protocole d'exploitation



Etudes

- étude d'opportunité de consolidation de centre de données (mutualisation)
- étude d'hébergement / d'infrastructure
- étude d'implantation géographique
- étude de faisabilité Free-Cooling ou Geo-Cooling



Missions techniques

- inventaire des équipements IT
- inventaire des réseaux informatiques des centre de données
- inventaire virtualisation
- plan de consolidation



Prestations complémentaires

- initialisation
- présentation supplémentaire du rapport
- consolidation du rapport